

DEVINE QUI VIENT DÎNER CE SOIR ?



LE 29 NOVEMBRE 2025

DÎNER FRATERNEL CHEZ LES UNS & LES AUTRES
DESSERT À LA PAROISSE - COMPLIES



RSVP avant le 22 Novembre 2025
Fiche d'inscription (invitant/invité) disponible sur
"DEVINE QUI VIENT DÎNER CE SOIR!"
01 43 54 11 79 paroisse@saintetiennedumont.fr
<http://www.saintetiennedumont.fr/>

DEVINE QUI VIENT DÎNER CE SOIR ?

La paroisse Saint-Étienne-du-Mont vous invite au *Dîner Fraternel* organisé le samedi 29 novembre 2025 de 19h30 à 22h30.

19h30 : Début de la soirée. Les paroissiens-accueillis se retrouvent par « Tablee » chez le paroissien-accueillant pour le dîner. La constitution des tablees et le lieu du dîner seront communiqués quelques jours avant la soirée.

21h30 : Retour à l'église pour prendre le dessert ensemble.

22h00 : Complies et prière d'action de grâce.

Formulaire d'inscription dans l'église et sur le site, à compléter et à transmettre au secrétariat avant le 22 novembre.

RÈGLEMENT POUR LE CONCOURS DE CRÊCHES

La crèche doit être faite sur une planche en bois à récupérer à partir du **samedi 15 novembre** au secrétariat ou auprès des sacristains.

Elle peut être déposée du **1^{er} au 15 décembre** au secrétariat ou auprès des sacristains afin de les numéroter et d'enregistrer les coordonnées de la famille.

La crèche devra être confectionnée par au moins un enfant qui pourra être aidé d'adultes. Les votes seront ouverts du **15 décembre au 5 janvier 2026**.

Le résultat sera donné à la **messe de 11h du 11 janvier**, avec la remise des prix pour les trois premières crèches et un prix spécial pour l'originalité.

Les crèches devront être récupérées avant le **16 janvier** au secrétariat.



SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT

30 RUE DESCARTES 75005 PARIS / paroisse@saintetiennedumont.fr

23 NOVEMBRE 2025 - Christ, Roi de l'Univers

Royale innocence

C'est l'heure « du jugement du monde où le prince de ce monde est jeté dehors » (Jn 12, 31) par le « Roi des Rois et Seigneur des Seigneurs » (Ap 19, 16). Pour clore l'année liturgique et la récapituler dans le Christ, Pie XI décida d'introduire la « fête du Christ Roi de l'Univers ». Avec son encyclique « Quas Primas », par laquelle il institua cette solennité, il voulait permettre au peuple chrétien de contempler la Royauté du Seigneur Jésus-Christ afin que tous les coeurs et toutes les instances humaines puissent choisir d'y faire pleinement allégeance. Car Lui seul est capable d'exercer un empire sur les consciences et les libertés, qui loin de les contraindre, les délie, les libère et les déploie en les affranchissant de la tyrannie du péché et de la mort. L'épître aux Hébreux, dans un raccourci fulgurant, ne le déclare-t-elle pas ? « Puisque les enfants des hommes ont en commun le sang et la chair, Jésus a partagé, lui aussi, pareille condition : ainsi par sa mort, il a pu réduire à l'impuissance celui qui possédait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable, et il a rendu libres tous ceux qui par crainte de la mort, passaient toute leur vie dans une situation d'esclaves » (Hb, 2, 14-15) Lui seul, « Premier-né avant toute Création » et « Premier-né d'entre les morts » (Col 1), Seigneur Crucifié et Ressuscité, rend capables ses sujets de partager avec Lui ses attributs et son pouvoir ; voici un Roi qui transforme ses vassaux en rois, leur donnant autorité, par son règne sur leurs facultés, pour exercer avec lui le seul pouvoir qui vaille : celui de la vérité, de l'amour, de la réconciliation et de la vie.

L'heure de la Croix où nous le contemplerons entre deux brigands ce dimanche est l'heure du jugement du monde. Le monde représenté chez Luc par les autorités religieuses, la soldatesque et le mauvais larron, juge et condamne son sauveur, l'exhortant à se sauver lui-même. Mais par ce jugement qui reprend les ressorts diaboliques des tentations au désert, ceux qui jugent le Christ et le méprisent se font leurs propres juges. Certes ils ne savent pas ce qu'ils font, ce qui pourra leur valoir miséricorde. Mais même si c'est sans savoir, ils jugent et condamnent l'innocent. Le bon larron, lui, qui n'a pas plus de ressources qu'eux pour juger reconnaît son péché et l'innocence de Celui qui partage son triste sort. Et plein de confiance, il s'en remet à Lui. Pour se voir ouvrir, dès cette heure, et en ce jour précis où l'homme crucifié et tue son Dieu, les portes du Paradis. Voilà la sagesse du juste Juge cachée aux sages et aux savants mais révélée aux tous petits ; Juge-Paraclet aujourd'hui crucifié, demain Ressuscité et qui reviendra dans la Gloire pour juger les vivants et les morts.

Soyons juges et rendons notre verdict. Celui que nous avons crucifié est innocent. Implorons sa miséricorde. Pour que le Roi caché sous l'apparence du serviteur souffrant nous introduise dès aujourd'hui, avec le bon larron, dans son Royaume de grâce et de lumière définitivement établi depuis sa Résurrection d'entre les morts. Par elle, il est dévoilé à jamais comme Roi de l'Univers.

Père Stéphane Palaz, Curé



DU 22 AU 29 NOVEMBRE 2025

Quêtes au profit de la Conférence Saint Vincent de Paul à la fin des messes du week-end

Samedi 22 18h45 messe anticipée du Dimanche
Dimanche 23 9h, 11h00 et 18h45, messes
9h15-15h15 Session de Préparation de baptême
13h Déjeuner solidaire Saint Vincent de Paul
Lundi 24 20h Concert Couson
20h Parcours ALPHA
Mardi 25 : 19h30-20h30 ESDRAS, année 1
20h30-22h15 EVEN
Mercredi 26 20h-22h ABBA
20h-22h15, 3^e rencontre de la session de la préparation de mariage
Jeudi 27 19h30-20h30 ESDRAS, année 2
Messes en semaine : lundi 18h45 - mardi à vendredi 12h15 / 18h45 - samedi 10h30
Accueil par un prêtre et confessions du mardi au jeudi 17h00-18h30 / samedi 17h30-18h30
Accueil par un diacre le lundi 17h-18h30.



HIVER SOLIDAIRE

Dans l'optique de la reprise d'**Hiver solidaire** dans deux mois, il nous faut renouveler le stock de couettes, qui se fait vieillissant. Si vous débordez de couettes d'hiver ou d'oreillers, nous sommes preneurs ! Ils seront très utiles dans le cadre de l'accueil de personnes sans domicile fixe pendant les mois d'hiver.
Contact : jb.gallen5@gmail.com
Possibilité de se déplacer pour venir les récupérer



LE PANIER DE LA COMMUNAUTÉ

L'objectif est de procurer aux prêtres et diacres de la paroisse une **pause** dans un agenda bien chargé et la possibilité d'un **déjeuner fraternel** le samedi midi sans souci d'intendance !

Ce **service paroissial**, est une chance et une joie de manifester **ponctuellement** aide et soutien à nos prêtres en apportant, à tour de rôle un déjeuner simple, prêt à réchauffer qu'ils partageront le samedi.

En pratique, si vous souhaitez participer, merci de :

- Contacter le secrétariat (paroisse@saintetiennedumont.fr)
 - Vous inscrire sur le planning envoyé par le secrétariat
 - Déposer le repas pour 4 à 8 personnes le vendredi de 15h à 17h au secrétariat
- Avec tous nos remerciements.

ENTRETIEN DU LINGE D'AUTEL

Le lavage et la préparation du linge d'autel est une mission discrète mais indispensable au bon déroulement de la célébration Eucharistique. Nous recherchons une personne susceptible de prendre en charge tout ou partie de cette mission. Un sacristain vous conseillera pour le lavage des trois types de linges d'autel et le repassage dans le respect des règles de pliage. Merci par avance.
Contact : paroisse@saintetiennedumont.fr



le DENIER de l'Eglise Catholique

DONNER C'EST AIMER ET PARTAGER

Ma paroisse vit principalement de dons.
Je donne sur : saintetiennedumont.fr

MON DON AU DENIER EN PRATIQUE

COMMENT DONNER AU DENIER ?



En ligne
par carte bancaire sur : saintetiennedumont.fr



Par prélèvement automatique

pour répartir votre soutien à votre paroisse au fil de l'année : en envoyant le bulletin de don régulier rempli, dans l'enveloppe réponse jointe ou directement en ligne sur le site de votre paroisse



Par chèque

à l'ordre de : PAROISSE SAINT-ETIENNE DU MONT suivi de la mention ADP et en l'envoyant, accompagné du bulletin de don complété, dans l'enveloppe réponse jointe



Sur la borne de votre paroisse

avec votre carte bancaire.



MON AVANTAGE FISCAL

Si vous êtes assujett(e) à l'impôt sur le revenu, vous pouvez déduire 66% du montant de votre don de votre impôt, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Vous recevrez un reçu fiscal.

PAR EXEMPLE :



*1 € par jour pour votre paroisse ne vous coûte en réalité que 0.34 € après déduction fiscale.

14

messes célébrées par semaine

1000

personnes participant à la messe chaque semaine

250

jeunes inscrits à l'éveil à la foi, au catéchisme à l'aumônerie, au patronage

5

formations différentes proposées dans l'année

52

baptêmes

60

personnes inscrites dans le parcours EVEN

130

personnes engagées dans les actions de solidarité

5.5

heures de confession par semaine

80

accueillis au titre de la solidarité (petits déjeuners, café, repas partagés...)

101

personnes qui ont reçu un sacrement

Sans votre participation au Denier rien de cela ne serait possible... Donnez sans tarder ! Que votre don soit pour vous source de joie !

LES DÉPENSES

MA PAROISSE A BESOIN DE :
1411€/JOUR

515 122 €

8%

Rémunération du clergé

30%

Salaires des laïcs

19%

Frais sur immeubles

24%

Achats et charges fixes

19%

Contribution diocésaine

0%

Aides financières octroyées